

LIQUIDES D'USINAGE AQUEUX TENEUR EN HUILE ETRANGERES

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est en conformité technique avec la méthode d'essai RENAULT D60 1437.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable de RENAULT.

Il est conforme à l'accord intervenu entre les Services Normalisation de PEUGEOT S.A. et RENAULT en NOVEMBRE 1990.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet l'évaluation quantitative de la teneur en huiles étrangères contenues dans un liquide d'usinage aqueux en service.

Par "huiles étrangères" on entend les lubrifiants de graissage et de commande de machines-outils qui polluent les liquides d'usinage aqueux en service.

Cette méthode s'applique, en particulier, aux liquides d'usinage de type AS - AP - AM - AE comme définis dans la recommandation C.N.O.M.O. E 02.41.305.N.

2.PRINCIPE

Préalablement à toute mesure, la teneur en concentré du liquide à examiner est déterminée par une méthode appropriée (voir § 3.6). Puis un prélèvement du liquide et la solution du même produit neuf à la même concentration sont traités par un mélange d'acides chlorhydrique et nitrique ou par de l'acide chlorhydrique seul (séparation de la phase organique présente).

La teneur en huiles étrangères du prélèvement de liquides d'usinage en service est obtenue par différence entre les volumes des deux phases organiques recueillies.

3.APPAREILLAGE

3.1.ETUVE REGLEE

à 80 °C ± 1 °C.

3.2.SAPOMETRES

Fournisseur BRANDT (voir schéma en annexe).

3.3.EPROUVETTE

de 25 ml.

3.4.EPROUVETTES

de 50 ml ou de 100 ml.

3.5.PIPETTE

de 5 ml.

**3.6.MATERIEL NECESSAIRE POUR LA DETERMINATION DES TENEURS EN
CONCENTRE**

suivant la méthode d'essai D60 1374 ou D60 5091.

**3.7.MATERIEL NECESSAIRE A LA PREPARATION D'UNE SOLUTION AQUEUSE DE
LIQUIDE D'USINAGE**

suivant la méthode d'essai D65 5202.